



Séance du Conseil général du 26 mai 2025 à 19h30
à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 10 mars 2025.
3. Correspondance.
4. Rapport du Conseil communal relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de Bevaix.
5. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement d'un montant de CHF 65'000.- pour mener une étude en vue de la mise en place d'une politique culturelle communale.
6. Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 650'000.- relative à l'alimentation en eau du secteur Châtillon – La Rouvraie.
7. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 300'000.- pour une étude complémentaire concernant le pôle de gare de Gorgier-St-Aubin.
8. Réponse du Conseil communal à l'initiative du parti Socialiste « Parascolaire : 1 demande = 1 place pour les élèves scolarisés de la 1^{re} à la 8^e année HarmoS » et contre-projet.
 - a) Arrêté relatif au contre-projet du Conseil communal.
 - b) Arrêté relatif à une demande de crédit budgétaire de CHF 307'400.- pour l'augmentation de l'offre des places d'accueil parascolaire et à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 45'000.- pour l'achat de matériel et de mobilier.
9. Informations du Conseil communal.
10. Résolutions, interpellations et questions écrites.

❖ **La séance est publique.**

Le Conseil communal

La Grande Béroche, le 7 mai 2025

Empêchements

Selon l'art. 32 du Règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du/de la président-e.

Il communiquera par la même occasion au/à la président-e le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant-e élu-e).